

Rapport du jury du concours normalien étudiant session 2025

Département d'Études Cognitives

Le Département d'Études Cognitives (DEC) de l'ENS-PSL a reçu 196 candidatures au concours normalien étudiant 2025. Le jury tient à saluer la qualité d'ensemble des dossiers reçus, qui témoignent d'un intérêt croissant pour les sciences cognitives et d'une diversité appréciable des parcours de formation et des profils des candidat·e·s.

À l'issue de la phase d'admissibilité sur dossier, 19 candidat·e·s ont été déclaré·e·s admissibles (dont 10 Français·e·s, 13 femmes et 3 boursiers). Deux tiers étaient des femmes, et environ la moitié des candidat·e·s admissibles étaient de nationalité française. Après la première phase d'admission, 11 candidat·e·s ont été retenu·es pour la seconde phase. Le concours s'est conclu par l'inscription de 7 candidat·e·s sur la liste principale et de 2 autres en liste complémentaire. Au final, 8 personnes ont intégré·e·s dont 5 femmes, 2 boursiers et 3 venant de l'étranger.

Le jury est particulièrement satisfait de la variété des disciplines représentées dans les dossiers : neurosciences, psychologie, intelligence artificielle, linguistique, éthologie, sciences sociales. Cette richesse témoigne de l'interdisciplinarité propre au champ des sciences cognitives. Il déplore néanmoins le faible nombre de dossiers issus de la philosophie de l'esprit, pourtant bien représentée dans les autres voies d'accès au département. Il encourage donc les étudiant·e·s intéressé·e·s par cette discipline à candidater à l'avenir.

Déroulé du concours

L'admissibilité repose sur l'examen d'un dossier académique complet, comprenant notamment les relevés de notes, une lettre de motivation et une ou plusieurs lettres de recommandation. Il est très recommandé que les candidat·e·s candidatant au niveau M1 postulent aussi au Master de sciences cognitives du DEC (le dossier de candidature est quasi-identique), afin que leur profil puisse être évalué en cohérence avec la future cohorte du master. Les critères retenus par le jury incluent l'excellence académique, les signes d'un intérêt marqué pour les sciences cognitives (à travers les choix de cours, les stages, les lectures ou projets de recherche), et le potentiel pour une formation par la recherche. Le jury rappelle que la lettre de motivation doit refléter une pensée personnelle et précise, en lien avec le parcours du·de la candidat·e. **Une rédaction générique sans substance concrète** générée par un LLM n'a aucun intérêt. Le DEC propose d'ailleurs des conseils spécifiques sur son site pour aider les candidat·e·s à rédiger une lettre convaincante.

L'admission s'est déroulée en deux phases. Lors de la première phase, les candidat·e·s ont présenté oralement pendant dix minutes une question de sciences cognitives de leur choix jugée particulièrement importante, et **sur laquelle ils ou elles souhaiteraient ou ont déjà commencé à travailler**. Cette présentation, suivie d'un échange avec le jury, permet d'évaluer les capacités de synthèse, d'analyse, de raisonnement et de

communication scientifique du·de la candidat·e. Lors de la seconde phase, un entretien plus long permet d'approfondir les motivations, la cohérence du parcours, les connaissances générales et spécifiques en sciences cognitives, et la capacité du·de la candidat·e à intégrer la formation et la recherche au sein du département. Un exercice à préparer dans un temps limité fait également partie de cette phase ; des exemples d'exercices antérieurs sont disponibles [en ligne](#).

Le jury rappelle que des dispositifs de soutien sont en place pour faciliter la participation des candidat·e·s aux épreuves, notamment la prise en charge des frais de transport en France pour les étudiant·e·s boursier·es, et la possibilité de loger à bas coût à l'internat de l'ENS pour une nuit. Il est également possible d'organiser l'ensemble des épreuves à distance en cas d'impossibilité de déplacement.

Le jury adresse ses félicitations aux admis·e·s et remercie chaleureusement tou·tes les candidat·e·s pour la qualité de leur travail et de leur engagement dans le concours. Il espère que ce rapport contribuera à faire connaître le concours normalien étudiant en sciences cognitives et à encourager des candidatures toujours plus diversifiées dans les années à venir.